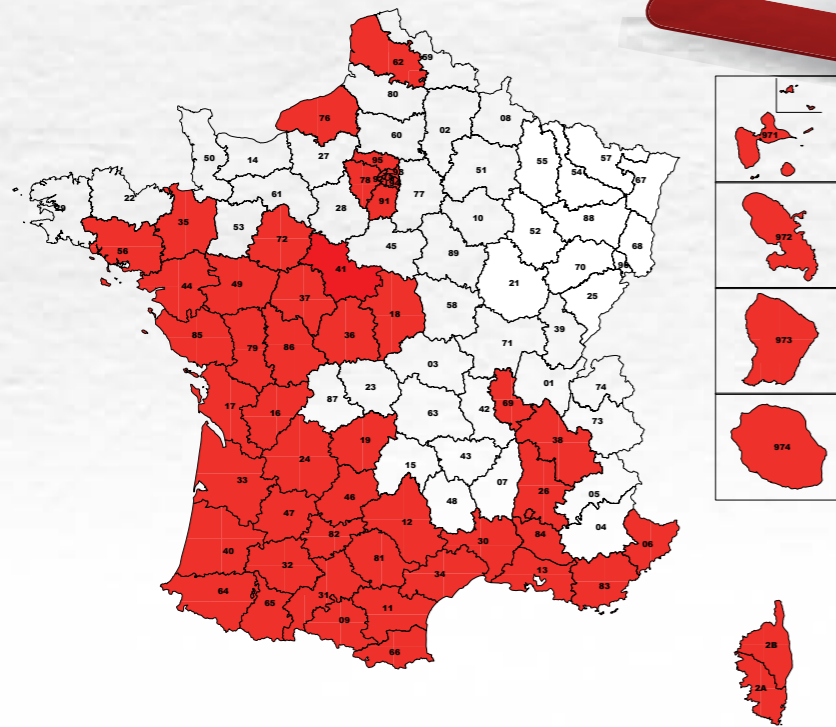


QUELLES OBLIGATIONS sur les constructions neuves?

- Depuis Novembre 2007, obligation de mise en œuvre d'une barrière physique ou physico-chimique à la construction
- Articles R 112.2 à R 112.4 du CCH
- L'épandage de produits liquides n'est pas conforme au décret



NOVITHOR™

Barrière anti-termites
SANS PESTICIDE
ANTI-HUMIDITE

www.ensystex3d.fr



NOVITHOR™
VOUS EST PRÉSENTÉ PAR :

FABRICANT

ENSYSTEX

ENSYSTEX EUROPE
16 avenue de la Forêt
33 320 EYSINES

Tel. +33 (0)5 56 47 84 27

Fax +33 (0)5 56 47 77 56

info-france@ensystex.com

Avis Technique CSTB n°16/14-683

CSTB
le futur en construction

NOVITHOR™

Barrière anti-termites sans pesticide sous Avis Technique CSTB



AVIS TECHNIQUE CSTB



ÉTANCHE À L'EAU



SANS BIOCIDES

Le procédé NOVITHOR™ bénéficie de l'Avis Technique CSTB n° 16/14-683, validant notamment l'efficacité du procédé contre tous types de termites souterrains en France Continentale et dans les DROM-COM, l'assurance qualité de la production, la compatibilité avec les constructions traditionnelles, MOB, industrielles.

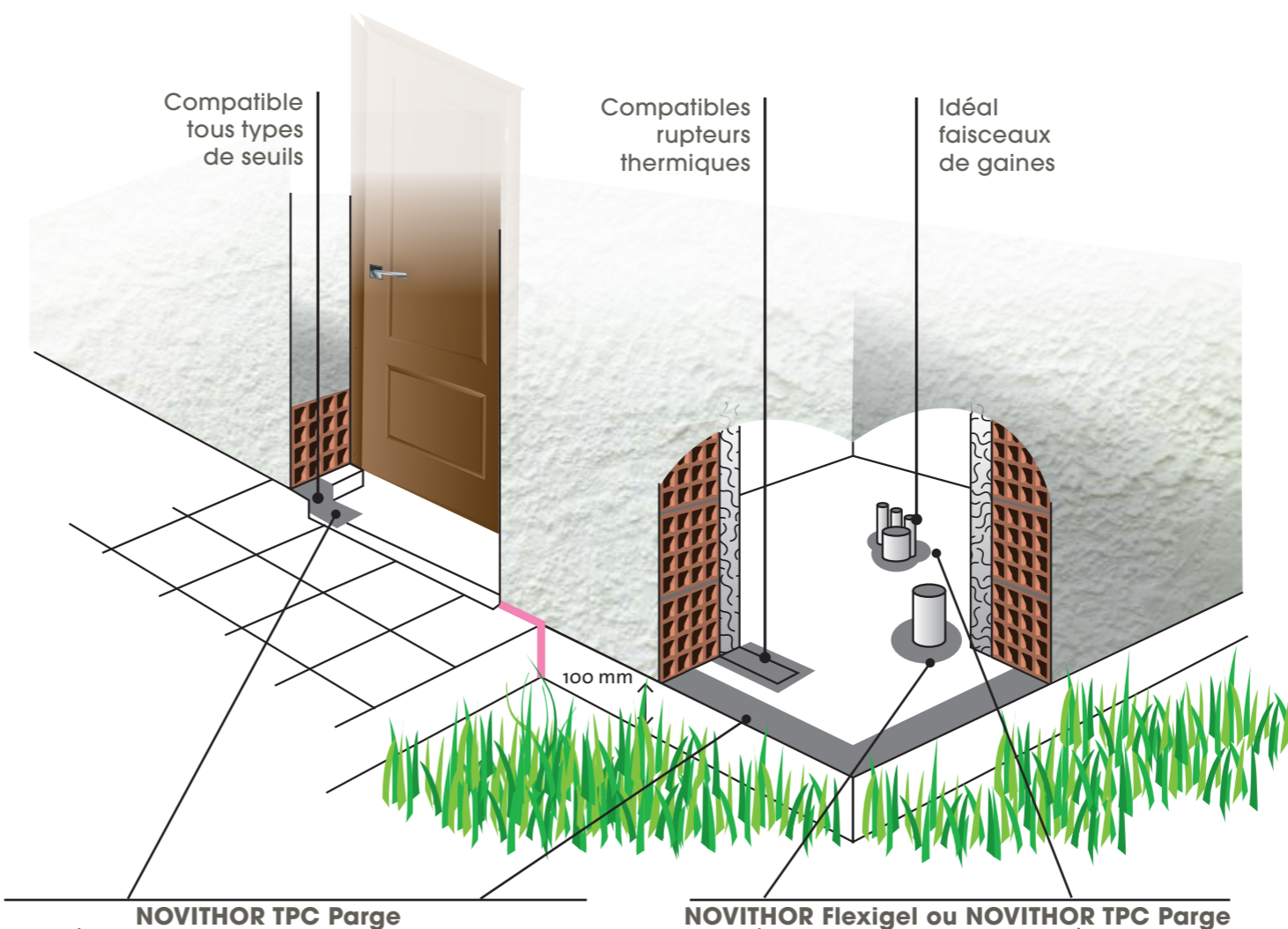
Le procédé NOVITHOR™ est classé W2 contre les remontées d'humidité (Rapport GINGER CEBTP n° 13/SBX6.D.0084). Son application en largeur 200mm en pied de mur permet de créer une bande d'arase étanche et son application sur murs de sous-bassement permet de réaliser leur imperméabilisation selon le DTU 20.1.



DÉTERMINATION DU COEFFICIENT D'ABSORPTION D'EAU PAR CAPILLARITÉ

Référence éprouvette	Surface d'essai (cm²)	Coefficient d'absorption d'eau Kg/(m².min ^{0,5}) (calculé entre t=10mn et t=90mn)
1	16	0,007
2	16	0,007
3	16	0,007
MOYENNE		0,007

D'après les résultats obtenus, les absorptions d'eau par capillarité conduisent à un classement de type W2 selon la norme NF EN 998-1 « Définition et spécifications des mortiers pour maçonnerie - Partie 1 : Mortiers d'enduits minéraux extérieurs et intérieurs » (C_{50,20} kg/m².min^{0,5}). Essais selon les normes NF EN 1015-12 et NF EN 1015-18



Le procédé NOVITHOR™ est une barrière physique sans insecticide. Il ne représente pas de risque pour les espèces non cibles, et requiert un EPI simple lors de sa mise en œuvre (gants et lunettes). Sa durée d'efficacité minimale est également évaluée à 50 ans.



TOUTES ZONES SISMIQUES

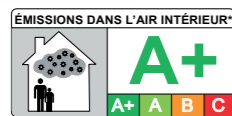
Le procédé NOVITHOR™ est validé par le CSTB pour un usage toutes zones sismiques et tous types de constructions. L'essai réalisé démontre une résistance accrue de 133% par rapport à une liaison au mortier de maçonnerie standard.



SANS FINITIONS

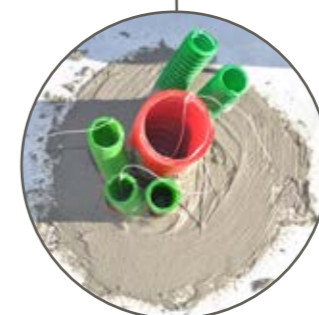
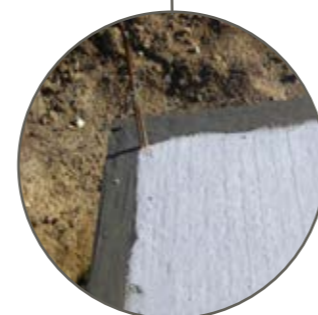
Le procédé NOVITHOR™ peut être mis en œuvre en fin de chantier (tuyaux, joints intérieurs par exemple) et ne nécessite pas de finition car son aspect fini est parfaitement esthétique.

CSTB
Le futur en construction



CERTIFICATION

NOVITHOR est certifié CODEMARK en Australie par SAI GLOBAL et a été appliqué sur des milliers de chantiers.



ULTRA ÉCONOMIQUE

Le procédé NOVITHOR™ est parmi les plus compétitifs du marché car sa mise en œuvre est réalisée par des professionnels agréés et spécialisés dans la protection contre les termites.